© Drogues Info Service - 17 juin 2025

Vos questions / nos réponses

votre analyse

Par Profil supprimé Postée le 17/12/2013 14:08

> bonjour, j'ai appliqué les consignes pour vivre avec mon mari alcoolique, il a mal réagit dans un premier temps, puis a eu un gros pb cardiaque et depuis boit très peu, par contre il ne me parle presque plus si ce n'est pour me questionner :"tu ferais quoi si nous avions fini de payer la maison ? ou as tu appris ces choses ? il devient parano et je sais qu'il est rancunier du fait d'avoir presque arrêté l'alcool, je pense qu'il entre en trêve de Noël pour les enfants qui rentrent mais après ???? j'aurais fait ces efforts pour rien, il ne me regarde plus, critique mes faits et gestes et contrôle tout ce que je fais, génial pour moi qui avais laché du less et lui avait laissé le choix de l'arrêt de l'alcool tout en lui disant ce que je ressentais..... merci

---

Mise en ligne le 17/12/2013

Bonjour,

Votre mari a presque arrêté l’alcool, c’est une bonne chose. Il est possible que cette « séparation » ait laissé quelques traces, et influe pendant quelque temps sur son humeur. D’autre part sa consommation d’alcool occupait une place, qui peut plus ou moins rester vacante. Des sorties, loisirs, d’autres occupations peuvent aider à remédier à ce manque.

La période de fêtes dans laquelle nous nous dirigeons sera l’occasion de passer et de penser à autre chose, en famille.

Vous pouvez chercher à mettre à profit cette période pour sortir tous ensemble, redécouvrir d’autres choses, qui pourront trouver une suite après les fêtes.

Nous vous avions également conseillé de prendre soin de vous et nous espérons que vous avez suivi ce conseil. Nous ne savons pas si vous avez sollicité la structure que nous vous avions indiquée pour être soutenue. Il vous faudra de toute façon encore du temps, de la patience, et du soutien à l’extérieur, mais vous avez déjà fait du chemin.

Vous pouvez si vous le souhaitez également nous appeler au 0980 980 930 (Ligne d'Ecoute Alcool Info Service, appel anonyme et non surtaxé, tous les jours entre 8h et 2h du matin) pour avoir un soutien et une aide ponctuels.

Bien cordialement.